GAZETTE DE VARSOVIE

MERCREDI, 10 JUILLET 1793.

Varsovie, le 10 Juillet.

Projet d'instructions pour la Délegation à nommer, aux fins de traiter avec S. E. M. l'Ambassadeur de Russie: redigé par MM. les Chanceliers des deux Nations, d'après l'injonction expresse de S. M. & des Etats assemblés en Diète, & lu à la séance du 28 Mai.

Dans l'état funeste où la République se trouve reduite aujourd'hui, il ne lui reste plus d'autre moyen d'assurer son existence, & de conserver intacte la propriété de ses domaines, que de s'unir à la Cour de Russie par les liens les plus intimes, & d'invoquer les secours de la grande & magnanime Catherine.

Comme la République desire avec autant d'ardeur que de sincérité, d'employer tous les moyens que lui permet sa situation, pour atteindre ce but, & qu'elle aime à voir sous le point vue d'une effectuation prochaine de ses vœux, les ouvertures faites par S. E. M. l'Ambassadeur, aux Etats assemblés en Diète, sous le nœud de la Confédération; Elle s'empresse avec toute la franchise dont elle est capable, de désigner & munir de pleins-pouvoirs, un certain nombre de personnes, à l'effet d'entrer en negociation avec le dit Ambassadeur, autorisé de même de son côté. En conséquence, Elle trace à ses Députés les instructions suivantes, qui doivent servir de bornes à leurs pouvoirs, & lier tout-à-la-fois leur conscience & leur honneur.

1. Comme S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, a promis solemnellement aux Délégués envoyes vers Elle par la Conf: gén: des deux Nations, de se rapprocher de la Pologne, par un traité d'alliance qui unisse à jamais les deux Etats; & comme les moindres engagemens de cette illustre Souveraine, sont prisés par toutes les Nations, & par ses propres sujets, à l'egal des traités les plus legalement ratifiés; pleine de confiance dans les pomesses de S. M. J. la République regarde sa parole, comme un traité déjà conclu, auquel il ne manque plus que les formalités d'usage. En conséquence, MM. les Députés seront expressement tenus de commencer leurs négociations avec S. E. M. l'Ambassadeur, par la rédaction d'un traité d'alliance perpétuelle entre la Pologne & la Russie, dans toute l'étendue, & avec toutes les garanties que comporteront les convenances réciproques; de manière qu'à compter de cet instant, ces deux Etats puissent se regarder comme ne formant qu'un Corps unique & indivisible, dont tous les membres seront unis par une communauté d'avantages, & une reciprocité de secours, en proportion de leurs facultés respectives.

2. MM. les Députés seront autorisés à rédiger des points particuliers, qui sans faire partie intrinséque du traité, auront la même force & valeur; dans lesquels points ils devront prendre tels arrangemens qu'il conviendra, sur tout ce qui peut éloigner pour jamais, toutes especes d'inconvenances dans l'administration politique & civile, tant relativement à la justice, afin qu'elle soit rendue avec exactitude & célérité, que pour ce qui concerne le libre passage des habitans des deux Empires, & le cours réciproque des monnoies; de manière que tel incident qui pourroit avoir lieu à cet égard, puisse être terminé promptement & sans aucunes difficultés.

3. Comme une alliance aussi étroite, exige nécessairement une réciprocité d'avantages, qui soit garantie par un traité de commerce; le troisième objet à remplir par MM les Députés, sera la confection d'un traité de ce genre, entre la république de Pologne & l'Empire de Russie, de la manière la plus convenable pour les deux Etats, & suivant les conditions qui seront proposées de part & d'autre. A cet effet, MM. les délégués auront des pleins-pouvoirs illimité, soit pour supprimer de concert, toutes les douanes existantes aujourd'hui sur les frontières respectives, soit pour établir sous le nom de *transito*, une espece de peage égal pour les commerçans des deux Etats, & le moins onéreux possible. En outre, si cette communauté d'intérêts & d'avantages, nécessitoit sur ceux des domaines de la République, qui avoisinent les Provinces Russes, l'excavation de quelques canaux, & la réparation des chemins publics, dans la vue de faciliter le transport des marchandises; dans ce cas, quand & partout où ce besoin sera reconnu, la République sera obligée sur la requisition de la Cour de Petersbourg, & en conformité des arrangemens pris avec elle, de faire sur son territoire, les dites réparations à ses fraix, & de mettre ces canaux & ces routes sur le pied où elles se trouvent dans les provinces Impériales, en prénant d'ailleurs toutes les précautions, que requierent l'interêt & la sûreté des commerçans.

4. Comme le commerce de Pologne exige des précautions & des clauses particulières, relativement aux Etats de S. M. le Roi de Prusse, en raison des rapports semblables qu'ils ont habituellement avec la Russie; MM. les Deputés devront reclamer en faveur de la République, la garantie de cette Puissance, & demander que ces diverses clauses soient également protegées par elle.

5. Enfin, pleinement convaincue que par un rapprochement & des liaisons aussi intimes avec l'Empire de Russie, Elle fera un sacrifice d'elle même plus avantageux à cette Puissance, qu'en lui abandonnant, s'il lui etoit possible, & ses tresors & ses provinces, pour servir de garantie à ce traité; déterminée d'ailleurs à ne jamais s'écarter des sentimens qu'elle a consignés dans sa note en réponse, sous la date du 23 du cour: la République continue à mettre une confiance entière dans la grandeur d'ame de S. M. l'Impératrice; & se promet non sans fondement, que S. E. M. l'Ambassadeur ne fera à Ses Deputes aucunes propositions, dont l'effectuation outre-passe les pouvoirs de la Diète, & compromette le serment solemnel qui la lie. En conséquence, MM. les Députés ne pourront entendre à aucuns arrangemens qui seroient contraires à la determination exprimee dans la dite note en réponse, & n'ont aucuns pouvoirs pour traiter & arrêter quelque chose que ce soit qui y porteroit atteinte, avant d'en avoir reçu l'ordre exprès du Roi & des Etats assemblés.

Voulant nous assurer d'autant plus de leur fidélité à remplir les instructions ci-dessus, nous exigeons de MM. les Députés, qu'ils s'obligent par serment sur leur honneur, foi & conscience, de ne recevoir dans aucun tems, ni presens ni récompenses, & de rejetter toutes offres ou promesses qui leur auroient été ou leur seroient faites, afin de ne donner prise à aucune opinion désavantageuse sur leur compte.

Article additionel aux Instructions ci-dessus, proposé par M. Gołuński nonce de Czerniechów.

Comme d'un côté les traités subsistans entre S. M. l'Empereur & la Rép: de Pologne, ainsi que les convenances de voisinage entre les Etats des deux Puissances respectives, présentent une garantie réelle & légale de l'intégrité de nos domaines; & comme de l'autre, dans la déclaration remise au nom de S. M. l'Impératrice, pour nous signifier la prise de possession de nos Provinces, il est expressement énoncé, que ce démembrement doit avoir lieu du sçu & de l'aveu de la Cour de Vienne: en conséquence, bien que MM. les Députés ne puissent entrer en aucun arrangement sur cet objet, avec S. E. M. l'Ambassadeur, cependant, eu égard aux motifs ci-dessus, ils seront tenus d'inviter & d'admettre à leurs conférences sur ces divers points, M. Ducaché chargé d'affaires de la Cour J. & R.

FRANCE.

Constitution adoptée par la République Françoise.

En vertu du décret solemnel rendu le 10. la constitution a été mise à l'ordre du jour. Voici les articles décrétés depuis le 11 Juin jusqu'au 18.

„La République Francoise est une & indivisible.

„Le peuple François est distribué, pour l'exercice de la souveraineté, en assemblées primaires de cantons; il est distribué pour l'administration & la justice, en départemens, districts & municipalités.“

„ Tout homme né en France & domicilié, âgé de 21 ans accomplis; tout étranger ayant un domicile en France, âgé pareillement de 21 ans accomplis, qui depuis une année vit de son travail dans la République; celui qui acquiert une propriété en France & y a son domicile depuis un an; celui qui épouse une Françoise & réside en France depuis un an; celui qui adopte un enfant ou nourrit un vieillard, & réside en France depuis un an; tout étranger enfin qui sera jugé par le Corps législatif, avoir bien mérité de l'humanité, est admis à l'exercice des droits de citoyen François. "

„ L'exercice des droits de citoyen se perd par la naturalisation en pays étranger; par l'acceptation des fonctions ou faveurs émanées d'un gouvernement non-populaire; par la condamnation à des peines infamantes ou afflictives. "

„ L'exercice des droits de citoyen est suspendu par l'état d'accusation, par un jugement de contumace, tant que le jugement n'est pas anéanti. "

„ Le peuple est l'universalité des citoyens François. Il exerce sa souveraineté dans les assemblées primaires. "

„ Les assemblées primaires se composent des citoyens domiciliés depuis six mois dans chaque Canton. ".

„ Les assemblées primaires se composent de deux cents votans au moins, & de six cents au plus appellés à voter. "

„ Ces assemblées sont constituées par la nomination d'un Président, de secrétaires & de scrutateurs. " .

„ Leur Police leur appartient. "

„ Nul n'y peut paroitre en armes. "

„ Les élections sont faites à voix haute ou au scrutin, au choix de chaque votant. Nulle assemblée primaire ne peut dans aucun cas, prescrire un mode uniforme de voter. "

„ Les suffrages sur les loix sont donnés par *oui* & par *non*. "

„ Le vœu des assemblées primaires est exprimé ainsi: = Les citoyens réunis en assemblée primaire de tel endroit, au nombre de.....votent *pour* ou *contre* la loi présentée, à la majorité de..... "

„ La population est la seule base de la representation Nationale. "

„ Chaque réunion d'assemblée primaire, contenant une population de 39 mille à 41 mille ames, nommera immédiatement un député.—Il y a un député à raison de 40 mille individus. "

„ Chaque réunion de canton formant une population de 40,000 ames, nommera immédiatement un député. "

„ La nomination se fait à la majorité absolue des suffrages. "

„ Tout François exerçant les droits de citoyen dans la République, est éligible. "

Chaque député appartient à la Nation entière.

„ En cas de non-acceptation, de démission, de déchéance, ou de mort d'un député, il sera pourvu à son remplacement, par les assemblées primaires qui l'avoient nommé. "

„ Le député qui a donné sa démission, ne peut quitter son poste qu'après l'admission de son successeur. "

„ Le peuple François s'assemblera tous les ans le premier Mai, pour les élections. "

„ Il délègue (le peuple) à des électeurs, le choix des administrateurs & des juges. "

„ Il sera nommé dans les assemblées primaires, un électeur en raison de 200 citoyens, présens ou non présens à l'assemblée. "

„ Il en sera nommé 2. depuis 301 jusqu'à 400. & 3. depuis 501 jusqu'à 600. "

„ La tenue des assemblées électorales & le mode d'élection, seront les mêmes que dans les assemblées primaires. "

„ Le Corps législatif est un, indivisible & permanent. "

„ Sa session est d'un an. "

„ L'assemblée législative se réunit le premier Juillet, dans le lieu des séances de législature précédente. "

„ Elle ne peut se constituer, si elle n'est composée au moins de la moitié des députés présens. "

„ Les députés ne peuvent être recherchés, accusés ni jugés en aucun tems, pour les opinions qu'ils ont énoncées dans le sein du Corps législatif. "

„ Ils peuvent, pour fait criminel, être saisis en flagrant délit; mais le mandat d'arrêt ni le mandat d'amener, ne peuvent être décernés contre eux, qu'avec l'autorisation du Corps législatif. "

„ Les séances de l'assemblée Nationale sont publiques; les procès-verbaux de ses séances sont imprimés. "

„ Elle ne peut délibérer, si elle n'est composée de 200 membres au moins. "

„ La police lui appartient dans le lieu de ses séances, & dans l'enceinte extérieure qu'elle a déterminée. "

„ Elle a le droit de censure sur la conduite de ses membres dans son sein; ellle ne peut leur refuser la parole, dans l'ordre où ils l'ont réclamée. "

„ Elle délibère à la majorité. "

„ Le Corps législatif propose des loix, & rend des décrets. "

„ Sont compris sous le nom général de loi, les actes du Corps législatif concernant la législation civile & criminelle; l'administration générale des revenus & des dépenses ordinaires de la République; les domaines nationaux; le titre, le poids, l'empreinte & la dénomination des monnoies; les honneurs publics à la mémoire d'un grand homme. "

" La déclaration de guerre est comprise sous le nom général de loi, & renvoyé à l'article 3. les dispositions relatives aux préparatifs à faire, pour se mettre sur la défensive. "

„ Sont désignés sous le nom particulier de décret, les actes du Corps législatif, concernant = l'établissement annuel des forces de terre & de mer; la permission ou la défense des troupes étrangères sur le territoire François; l'introduction des forces navales étrangères dans les ports de la République; les mesures de sûreté & de tranquillité générale; la distribution annuelle & momentanée des secours & travaux publics; les dépenses imprévues & extraordinaires; les ordres pour la fabrication des monnoies de toute espèce; les mesures locales & particulières à un département, à une commune, à un genre de travaux; la défense du territoire la ratification des traités; la nomination & la destitution des Commandans en chef des armées; l'exercice de la responsabilité des membres du conseil, & des fonctionnaires publics; la poursuite & la mise en jugement, des complots ou attentats contre la sûreté générale de la République; les récompenses Nationales. "

„ Les projets de loi sont précédés d'un rapport. "

„ La discussion ne peut s'ouvrir, & les articles ne peuvent être provisoirement arrêtés, que 15 jours après le rapport. "

„ Le projet arrêté est imprimé & envoyé à toutes les communes de la République, sous ce titre: Loi proposée. "

„ Les loix, les décrets & tous les actes publics sont intitulés: *Au nom du peuple François*, l'an....de la République. "

„ Il sera formé un conseil exécutif composé de vingt-quatre membres. "

„ L'assemblée électorale de chaque département nomme un candidat Le Corps législatif choisit sur la liste générale, les membres du conseil. "

„ Il est renouvellé par moitié à chaque législature, dans le dernier mois de sa session. "

„ Le conseil exécutif est chargé seul de la direction & de la surveillance de l'administration générale; il ne peut agir qu'en vertu des loix & des décrets du Corps législatif; il nomme hors de son sein les agens extérieurs de la République; il négocie & fait les traités; le Corps législatif les ratifie. "

„ Il nomme hors de son sein, les agens en chef de l'administration de la République. "

„ Les législateurs déterminent le nombre & les fonctions de ces agens. "

„ Ces agens ne forment point un conseil, ils sont séparés, sans rapports immédiats entre eux, & n'exercent aucune autorité personnelle. "

„ Les membres du conseil, en cas de prévarication, sont accusés par le Corps législatif. "

„ Le conseil exécutif est responsable de l'inexécution des loix, & des abus qu'il ne dénonce pas. "

„ Le conseil exécutif destitue & remplace les agens en chef à sa nomination. Il est tenu de les dénoncer, s'il y a lieu, devant les tribunaux ordinaires. "

„ Le conseil exécutif réside auprès du Corps législatif; il a l'entrée dans le lieu des séances du Corps législatif; il y a une place séparée; il est entendu toutes les fois qu'il a un compte à rendre; le corps législatif l'appelle dans son sein en tout ou en partie, lorsqu'il le juge convenable. "

(Le chapitre XV. sur le grand jury National, a excité des débats qui en ont fait prononcer l'ajournement & le renvoi au comité de salut public, pour présenter un projet de censure de toutes les autorités, dont l'exécution ne puisse pas souffrir de difficultés.)

„ Il y a dans chaque commune une administration municipale; dans chaque district, une administration intermédiaire, & dans chaque département, une administration centrale. "

„ Les officiers municipaux sont élus par les assemblées de commune ; les administrateurs de département & de district, sont nommés par les assemblées électorales. “

„ Les administrateurs & les officiers municipaux n'ont aucun caractère de représentation. Ils ne peuvent en aucun cas modifier les actes du Corps législatif, ni en suspendre l'exécution. “

„ Le Corps législatif détermine les fonctions des officiers municipaux & des administrateurs, les règles de leur subordination, & les peines qu'ils pourront encourir. “

„ Les administrations sont renouvellées tous les ans par moitié. “

„ Leurs séances sont publiques. “

„ Le code des loix civiles & criminelles, sera uniforme pour toute la République. “

„ Il y a des juges de paix élus par les citoyens, dans les arrondissemens déterminés par la loi; ils sont chargés de concilier & de juger les parties sans fraix. “

„ Ils sont élus tous les ans. “

„ Leur nombre & leur compétence sont déterminés par le Corps législatif. “

„ Dans les contestations qui ne sont pas du ressort de la justice de paix, les citoyens s'adressent à des arbitres choisis par eux. “

„ Dans aucun cas il ne peut être porté atteinte au droit qu'ont les citoyens, de terminer leurs différends par la voie de l'arbitrage. “

„ En matière criminelle, nul citoyen ne peut être jugé que sur une accusation reçue par le Corps législatif: le fait est declaré par le juré du jugement; la peine est appliquée par le tribunal criminel; l'instruction est publique; les accuses ont des conseils choisis par eux, ou nommés d'office. “

„ Il y a pour toute la République un tribunal de cassation. “

„ Ce tribunal ne connoit point du fonds des affaires; il prononce sur la violation des formes, & sur les contraventions expresses de la loi. “

„ La trésorerie Nationale est le point central & indivisible de la comptabilité de la République. “

„ Elle est administrée par des agens comptables, nommés par le conseil exécutif. “

„ Ces agens sont surveillés par des commissaires nommés par le Corps législatif, pris hors de son sein, & responsables des abus qu'ils ne dénoncent pas “ (*la suite ci après.*)

Lettre du citoyen Brunet, Général de l'armée d'Italie, datée de Lescarennes, le 11 Jui : lue à la Convention le 17.

„ L'apparition de la flotte Espagnole avoit répandu l'épouvante sur toutes nos côtes. Les Piemontais cherchoient à augmenter cette terreur, & à ranimer le courage de leurs troupes, en annonçant que d'après leurs mouvemens combinés avec la flotte, nous serions bientôt chassés du ci-devant comté de Nice. J'ai cru qu'il étoit du bien de la chose publique, de rendre ce projet presqu'impossible, en m'emparant des sommités des montagnes qu'ils occupoient, & qui auroient pu leur faciliter de déboucher avec avantage sur les troupes de la République. “

„ En conséquence, malgré la force de l'assiette de leurs différens camps, malgré des retranchemens dont ils les avoient entourés, je les ai fait attaquer le 8 sur cinq points. La colonne de droite, conduite par le Général Damerbion, a forcé le camp du col de Pérus; celle conduite par le Général Mieskowski, celui de Linière; celle du chef de bataillon, Gardage, le poste de Moulinet; celle du chef de brigade d'Orthoman, le camp servant d'avant-poste à celui de Desfourches. “

„ Si la colonne de gauche, aux ordres du chef de brigade, Serrurier, avoit pu s'emparer du fameux poste de Raons, les ennemis seroient actuellement en Piémont; j'espère que cela ne sera pas long-temps retardé. J'ai fait occuper hier le camp de Brouis, que les ennemis avoient abandonné, & où étoit leur quartier-général. Les différentes marches des troupes depuis cette occasion, m'ont empêché d'avoir les rapports particuliers, dont je ferai passer les détails, dès que je les recevrai. Nous avons perdu quelques braves officiers & soldats. Deux de mes aides-de-camp ont été blessés. L'ennemi a perdu beaucoup de monde. Nous avons pris 20 officiers, 500 soldats & deux pieces de canon; nous avons pris aussi beaucoup d'effets de campement. Les soldats vont en faire des pantalons ; car nous sommes des Sans-Culottes de nom & de fait ; mais cela ne nuit ni au civisme, ni au courage de nos braves frères. En général, les officiers & les soldats se sont conduits avec l'énergie de vrais républicains. Quels qu'ayent été les obstacles que présentoient les moyens de force, combinés avec l'avantage des positions de l'ennemi, rien n'a résisté à leur valeur & à leur intrépidité. “ *signé* Brunet.

(Cette lettre sera insérée au bulletin.)

Du 18. Un train considérable d'artillerie offerte par les sections, est parti aujourd'hui pour l'armée qui combat les révoltés de la Vendée.

Les canonniers de la section de 1792, viennent de faire afficher une proposition à tous les canonniers, de se réunir pour éviter la guerre civile, & étouffer par des explications franches, les germes de divisions que l'on cherche à jetter entre eux.

Du 19. Une lettre datée du 16, fait mention d'un avantage considérable remporté par les patriotes sur les Royalistes, dans la Vendée. Quatre cent vingt hommes de cavalerie ont attaqué un Corps de plus de 4000 insurgens, l'ont battu, dépofté, & mis en fuite. Ils se sont emparés d'une partie de son artillerie & de ses munitions. On attend des détails plus circonstanciés. (Mention honorable.)

On ne peut encore pénétrer l'esprit révolutionaire de Marseille & des pays circonvoisins ; mais on voit que leur marche se soutient ; que leur opinion prévaut, & que le reste des départemens paroit enclin à se rapprocher de ce point central, qui dans ce cas, pourroit devenir celui de toute la République, & l'arracher aux dangers qui la menacent.—Les nouvelles de cette ville portent, qu'on a découvert un complot du Duc d'Orléans pour s'évader de sa prison, se rendre à Toulon, où un parti soudoyé qui devoit se rassembler au moment désigné, l'auroit proclamé Comte de Provence, comme un acheminement à la Royauté. Aussi la commune a resserré ses fers.— La Convention a ordonné le départ dans 24 heures, de 2000 canonniers, & de 40 pieces de canon, pour aller au devant de Gaston.

Le Dey d'Alger a reconnu la République Françoise, donné une audience publique au Consul de cette Nation, renouvellé les traités, promis de protéger le pavillon tricolor, & même permis à ses corsaires, de courir sus à tous les vaisseaux des Puissances ennemies. On dit que Tunis a pris la même résolution. Ce qui étonne le plus dans cette démarche, c'est qu'elle a été faite dans un instant, où l'on répandoit dans toutes ces contrées, les bruits les plus désavantageux à la France. — Les Etats-Unis d'Amérique ont déclaré leur neutralité le 22 Avril. Cependant depuis cette epoque, ils ont fait deux envois de grains, pour le compte de la France.

Du quartier-général de Hérin, le 13 Juin. (*Bulletin officiel.*)

Du 15 au 16. Les travaux furent continués aux batteries & à la 1re. parallele devant Valenciennes. Le Lieutenant Petrisch du Corps du génie, fut blessé de l'éclat d'une bombe.

Du 16 au 17. On travailla aux communications entre la 1re. & 2de. parallele; on acheva plusieurs boyaux, batteries, redoutes &c. L'ennemi ayant tenté une sortie l'après midi, fut repoussé. La nuit il se tint tranquille; par là il favorisa beaucoup la continuation de nos travaux.

Le 17 à 6 heures du matin, les assiégés firent un feu très vif; ils jettèrent plusieurs bombes, dont un homme de Mich: Wallis & 3 chevaux furent blessés.

A 5 heures de l'après midi, les assiégés recommencèrent à faire un feu des plus vifs, qui dura jusque fort avant dans la nuit, & nous fit perdre du monde.

Du 17. au 18. les boyaux de communication à la 2de. parallele, furent élargis & continués en zig zac ; on poussa les travaux aux redoutes, & l'on commença à faire les plate-formes. L'ennemi ne fit point de sortie a nuit, comme on s'y attendoit ; il se borna à faire jouer pendant quelque tems sa mousqueterie sur nos travailleurs, & à jetter quelques bombes ; un homme en fut tué & 4 autres blessés.

Le 18 au matin, quelques batteries de la 1re. parallele commencèrent à tirer sur la ville. L'ennemi riposta en dirigeant tout son feu sur la seule batterie Nro 15. qu'il endommagea considérablement, ainsi que 3 roues d'affuts.

De Bruxelles, le 21 Juin.

Hier un Corps de troupes composé d'Autrichiens & d'Hannovriens, attaqua les avant-postes François, au-delà de Turcoing. Nos braves troupes, après une légère résistance, sont parvenues à faire reculer avec beaucoup de précipitation, l'ennemi qui a laissé plusieurs hommes sur le champ de bataille ; outre quelques prisonniers qu'on lui a faits. De notre côté la perte consiste en deux ou trois blessés.

Mercredi à 8 heures du soir, le feu des assiégeans & des assiégés a cessé tout à coup à Valenciennes. On avoit attribué ce silence de l'artillerie, à quelques propositions d'articles de capitulation ; mais on apprend que les Autrichiens ayant ti-

ré dès l'après midi, d'une batterie masquée qui ne devoit jouer que pendant la nuit, la place avoit fait un feu si terrible sur cette batterie, qu'il a fallu la renforcer de nouveaux ouvrages. Un espion qu'on a arrêté, a demandé à être conduit au Prince de Cobourg, pour lui donner des renseignemens qu'il espéroit lui valoir sa grace. Il doit avoir donné avis, que les François avoient miné leurs batteries, du côté où ils croyoient qu'on vouloit diriger l'assaut, dans l'intention de faire jouer ces mines, lorsque nos troupes les auroient emportées. On prétend que cet avis a incliné de faire quelques changemens au plan d'attaque de cette place, qu'on se propose d'emporter d'assaut. Les grenadiers Hongrois sont dans la premiere parallele, & destinés à cet acte d'héroisme. Deux autres espions ont été reconnus & pendus aussitôt; l'un étoit un prêtre assermenté & l'autre un Juif.

Les François profitant du moment où les troupes alliées sont occupées à faire des sieges, se fortifient de maniere à faire croire, qu'il en coûtera encore bien du sang, avant que de pouvoir pénétrer de ce côté-ci dans l'intérieur de la France. Voici la position qu'ils occupent en ce moment, & celles qu'ils se préparent, en cas de nouveaux échecs. Le Général Custine est posté entre Douay & Bouchain; son camp est couvert par les rivieres de l'Escaut & de la Censée, ce qui le rend très fort, en même tems qu'il sert à couvrir toutes les places de seconde ligne, & qu'il peut même favoriser la défense de celles de premiere. Un second camp retranché se prepare avec activité, sous les murs de Cambrai; 20 mille pionniers y travaillent nuit & jour. Cette position est connue sous le nom de Camp de César. C'est la plus avantageuse de toutes, & une armée déterminée à se bien défendre, peut y arrêter pendant long-tems des forces considérables. Aussi l'on peut dire que c'est la dernière ressource de l'armée Françoise; car cette difficulté une fois vaincue il ne resteroit plus jusqu'à Paris, ni places fortes ni positions avantageuses, capables d'arrêter un ennemi triomphant. Du côté de la Flandre maritime, il se forme sous Dunkerque un camp retranché, destiné à y recevoir 20 mille hommes. Quant au siège de Valenciennes, c'est dans la nuit du 18. au 19. que nos troupes ont commencé à tirer sur cette ville avec la plus grande activité. Dès le 17. la garnison avoit fait une vigoureuse sortie, mais sans effet, puisqu'elle a été vivement repoussée. Cependant on fait de la place un feu très meurtrier sur les assiégeans. D'un autre côté, un Corps combiné de troupes alliées, fort de près de 30 mille hommes, resserre de plus en plus Lille. On parle beaucoup d'attaquer le camp de la Magdelaine, qui couvre cette place; mais on n'est point encore assez en forces de ce côté, pour tenter cette entreprise.

Journal des opérations militaires, relatives au siège de Mayence.

Le 16 Juin. „ Depuis quelques jours les approvisionnemens de toute espece, se réunissent aux environs de Mayence.....Enfin depuis 3 jours on a commencé à ne plus douter du siège, & l'on a jugé que la tranchée s'ouvriroit le 16. Le côté de la véritable attaque étoit encore ignoré; celle du côté de Bibrich présentoit plus de facilités, un plan plus étendu; celle du côté de la Citadelle, plus de difficultés. Enfin le 16 au matin, on a commencé à pénétrer les dispositions. Il devoit se faire à l'entrée de la nuit, une attaque générale de Costheim, des isles vis-à-vis de Costheim, de Weissenau & des batteries & redoutes des François, entre ce village & Mayence. On eut essayé de détruire le pont qui communique de Mayence à Cassel. Aussi-tôt que ces attaques auroient réussi, on auroit placé des troupes pour protéger l'ouverture de la tranchée, pour laquelle 6 mille travailleurs ont été commandés, pendant que 15 bataillons seroient placés pour protéger cette première opération. La premiere parallele appuieroit sa droite au Rhin, en avant de Weissenau, laquelle se termineroit à une batterie, & la gauche en arriere de Zahlbach. "

Le 16 au soir. „ Le premier projet ayant été jugé trop étendu, il a ensuite été réduit à faire la première parallele, appuyée à une forte batterie, sans attaquer Weissenau. De nouvelles observations ont encore fait sentir la nécessité de ne pas laisser à sa droite, une porte qui enfileroit la parallele. Il a été décidé qu'on s'empareroit des batteries entre Weissenau & Mayence. Vers les 9 heures du soir, toutes les troupes & les travailleurs étoient en marche; à 10 heures ils étoient arrivés à leur destination. Le tems paroissoit favorable; les ennemis n'avoient aucun soupçon de l'ouverture de la tranchée; tout annonçoit la plus grande tranquillité, pour l'exécution de la premiere opération. Mais les débouchés des colonnes ayant été mal reconnus, quelques ordres de détail mal donnés ou mal compris, les troupes de la colonne du centre se sont embarrassées; les travailleurs se sont trouvé précéder les troupes qui devoient les couvrir; ils se sont cru coupés. Il y a eu quelques coups de fusil tirés, qui ont occasionné du désordre, & la retraite précipitée des travailleurs, laissant sur la place leurs fascines, gabions & outils. Il y a eu une cinquantaine d'hommes blessés, & plus du double de tués. La colonne de gauche a éprouvé aussi quelque désordre. Le travail de la droite se continuoit paisiblement; mais il étoit minuit; les travailleurs ne pouvant être couverts avant le jour, on a ordonné la retraite.—On croyoit que les François ne s'étoient pas apperçus de ce contre-tems facheux, mais divers mouvemens qu'on a remarqués la nuit & le matin, font craindre qu'ils ne tentent d'en profiter, ce qui leur seroit facile pour l'instant, car il nous faudra au moins une semaine, pour en revenir au point ou nous étions hier. Si les François avoient été instruits à tems de cette méprise, au lieu d'une centaine d'hommes ou plus que nous avons perdus, sans compter les travailleurs, notre colonne du centre & celle de la gauche auroient peut-être été entièrement renversées & détruites.—Le Roi est allé coucher au camp au-dessus de Marienborn. "

Le 18. „ La journée du 17. s'est passée tranquillement, à rétablir l'ordre dans les objets qui avoient été dispersés, & il a été arrêté, que la même opération commenceroit ce soir; que les troupes se mettroient en marche vers les 8 heures, afin d'avoir plus de tems; & que la parallele seroit ouverte à environ 150 toises en arriere de ce qu'elle devoit être, passant à la *2de.* chapelle au lieu de la *4eme.*"

Le 19. „ La tranchée a été ouverte hier au soir à l'heure & aux endroits qu'on avoit indiqués. Vers les trois heures, les troupes étoient déjà à couvert dans une parallele de 2200 toises, & 3 batteries étoient en état de tirer. Cette opération s'est faite sans inquiétude; 150 hommes sortis de la place à 1 heure, pour une reconnoissance, y ont été rejettés, avec une perte qui a dû être considérable. Les Prussiens n'ont perdu que deux hommes & quelques blessés. "

Francfort, du 16 Juin.

Les chaloupes canonières sont arrivées à Bingen le 13. Elles sont couvertes & garnis en cuivre, en dedans & en dehors. Elles portent des mortiers & des canons de différens calibres, & sont sur-tout destinées à rompre le pont entre Mayence & Cassel.

Du 17. La tranchée devant Mayence a été commencée cette nuit, & l'on fait jouer l'artillerie sans interruption sur la place.

Du 18 Juin. Plus de 15000 paysans ont été commandés pour les travaux du siège de Mayence. S. M. le Roi de Prusse est arrivée avant-hier devant cette place, ainsi que S. A. S. le Duc de Brunswick. — L'armée du Prince de Condé est campée à Germersheim.—Le Général Comte de Wurmser est allé à Basle.

Les travaux se poussent avec activité à la tranchée devant Mayence, sans que l'ennemi puisse s'y opposer. On dit que les Autrichiens ont emporté près de Weissenau, une redoute sur les François, & se sont emparé de 16 canons qui s'y trouvoient. Il a été jetté quelques bombes & boulets rouges sur Cassel; mais ils n'y ont pas mis le feu. Il ne paroit pas non plus que Mayence ait beaucoup souffert, ni qu'il soit disposé à se rendre.

On dit en ce moment, que la crue des eaux a forcé les François d'abandonner toutes les isles du Rhin, dans lesquelles ils s'étoient retranchés, & qui leur étoient très avantageuses pour la défense de la place, & sur-tout du pont qui assure la communication avec Cassel. Cependant on craint qu'ils ne les reprennent.

Hier toutes les batteries en deça du Mein & du Rhin, jouèrent toute la journée sur Weissenau, Cassel & Kostheim, tandis que de l'autre côté, les Allemands firent un feu des plus vifs sur Mayence. Le matin, une bombe tomba sur l'Eglise Cathédrale de cette ville. La garnison tira continuellement sur nos travailleurs, mais sans leur faire beaucoup de mal. La canonnade a été continuée de part & d'autre, pendant toute la nuit dernière, & se continue encore; mais elle ne produit pas tout l'effet qu'on s'en étoit promis.

Londres, du 20 Juin.

Toutes les loix proposées dans les deux Chambres, ayant été sanctionnées; le Roi a dissout le Parlement. A l'avant-dernière séance, M. Fox a renouvellé sa motion sur la nécessité de mettre fin à la guerre. Mais le coup étoit prévu, il n'a pas produit plus d'effet qu'à l'ordinaire, & sur 234 membres, 127 ont été pour la négative.—Les troubles au lieu de s'appaiser, font chaque jour de nouveaux progrès dans les trois Royaumes. On ne néglige aucunes précautions pour les appaiser, mais les perturbateurs déjouent presque toujours ces mesures.